

# EIRL Arnaud BROUARD

*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique*

Association

## **LES FRIMOUSES CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT**

8 rue Fief du Moulin

17600 CORME ROYAL

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 31/12/2023

# LES FRIMOUSSES - CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Association

**Siège social : 8 rue du Fief du Moulin  
17600 CORME ROYAL**

---

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à ROYAN, le 16 mai 2024  
Le Commissaire aux comptes

  
**EIRL ARNAUD BROUARD**